

## **Réunion du conseil municipal du 23/02/2011**

Le conseil municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence du maire deux conseillers étaient absents excusés (Messieurs Planchon et Ars ,Jean Claude Pepin a été désigné secrétaire de séance.

### **1-Contrat agent de service**

Le contrat d'agent de service a été renouvelé à l'unanimité, Karine Loubier continuera à remplir cette fonction.

### **2-Délégation de signature :**

Une délégation de signature en l'absence de M. le Maire a été acceptée pour la secrétaire de mairie permettant ainsi d'expédier les affaires courantes (état civil, certificats de domicile etc.....).

### **3-Vente terrains sectionaux :**

La vente des terrains sectionaux de la Vialatte et Chams, suite au vote des habitants de ces deux villages, a été entérinée, le dossier sera transmis à la Préfecture prochainement.

### **4- Travaux sur un chemin de Chams**

Un chemin desservant plusieurs parcelles privées et sectionales sera réhabilité, l'entreprise Belin a été consultée, sur le chemin qui descend vers le Chambon un aqueduc sera réalisé par les employés communaux permettant ainsi d'éliminer une zone humide. Une délibération a été prise afin de demander une subvention au Conseil General.

### **5-Coupes de bois**

Plusieurs coupes d'entretien dans les bois sectionaux des villages de Verrières, Ancette , Croisières ont été proposées par l' O.N.F. et acceptées à l'unanimité par le conseil.

### **6-Station d'épuration de Verrières**

A la demande du Conseil Général des travaux supplémentaires visant à éliminer les eaux claires doivent être engagés, les frais supplémentaires pour la commune s'élèvent à environ 14000 € une délibération a été prise pour complément de subvention pour ce projet.

### **7-DTRE(ex DGE)**

Aménagement du cimetière avec création d'un columbarium et jardin du souvenir devenu obligatoire suite à la loi de 2008, il sera aussi procédé à l'assainissement afin de remédier les infiltrations d'eau et un aménagement plus fonctionnel.

### **8- Fontaine de Pissepeau :**

Suite au nettoyage près de la fontaine existante par les employés communaux on a découvert un magnifique lavoir en pierres qui sera rénové et aménagé, le conseil a pris une

délibération à l'unanimité afin de demander une subvention au conseil général pour réaliser ces travaux.

### **9-Communauté de commune**

Un planning d'utilisation du matériel et des employés de la CCME sera établi permettant à chaque commune d'utiliser le matériel à tour de rôle, de nouveaux critères seront définis afin de réviser la fiscalité.

### **10-Budget**

Le budget prévisionnel sera établi pour fin Avril la commission des finances se réunira à cet effet.

### **11- Aménagement des gites de l'ancienne vicairie**

Suite à la réclamation des locataires concernant l'étanchéité des portes il a été décidé d'installer des SAS devant celles-ci, le coût global est d'environ 13000€, une subvention sera demandée.

### **12-Questions diverses**

Le gite de l'ancienne école public se libère début Mars, après quelques travaux de rénovations, il sera remis à la location très rapidement.

Durant la période hivernale les employés communaux ont nettoyé et rénové les 2 pièces de l'ancienne mairie permettant ainsi de disposer d'une salle d'archives et d'une salle de réunion supplémentaire.

L'entreprise forestière qui a travaillé vers Verrières s'est engagée à remettre en état la piste du pont des Gazelles qui a fortement souffert du passage des engins.

#### **- Assainissement individuel.**

La législation toute récente oblige les propriétaires de maisons individuelles ayant un assainissement individuel de faire contrôler leur installation par le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) avant fin 2012, à noter que ce service est en cours de création .Pour la vente d'une maison il est demandé une visite des installations d'assainissement par ce service et ce depuis le 1° janvier 2011.

Cimetière de Chams, quelques travaux sont à réaliser sur le mur d'enceinte les employés communaux procéderont à ceux-ci.